

# Appel de l'AG des grévistes d'Ile de France

(adopté par l'AG du 12 mars)

L'assemblée générale des grévistes d'île de France du vendredi 12 mars (143 établissements représentés), se félicite de la mobilisation, dans l'unité parents, lycéens, personnels de l'EN, du premier et du second degré, des IUFM et du supérieur.

Le succès de la grève (50 % en moyenne) et de la manifestation parisienne (10 000 personnes, soit plus du double du 18 février), montre que la mobilisation reprend en IdF, au delà de son niveau d'avant les congés.

Cette reprise de la lutte, ainsi que l'absence de réponses du ministère, hormis ses provocations sur les remplacements, conduisent l'AG des grévistes IDF à proposer :

**→ A NOS COLLEGUES des Ecoles, collèges, lycées, LP, en Ile de France et dans tout le pays,**

**1) de réunir des AG, de reconduire la grève à partir de mardi 16 mars,** de coordonner le mouvement dans des AG ou coordinations démocratiques au niveau des bassins, des départementales ou des régions, dans lesquelles les syndicats doivent prendre toutes leur place.

**2) de faire, dans toutes les académies, du Jeudi 18 mars une grande journée de grève et de manifestation de la maternelle à l'université. Manif IdF départ à 14 h Luxembourg, suivie d'une AG des grévistes d'Ile de France à la Bourse du Travail de République à 17 h 30**

**→ AUX ORGANISATIONS SYNDICALES d'appel, dans l'unité la plus large, à la grève et à manifester le 18 mars,** pour construire au niveau national, dans l'éducation, la grève reconductible et un rapport de force qui permet de gagner et d'en finir avec la liquidation du service public et des statuts des personnels.

**Afin de renforcer et étendre le mouvement l'AG propose**

- **de s'organiser pour amplifier la grève marchante,** y compris dans les départements et académies limitrophes, **de réunir des AG de ville**
- **d'informer et de mobiliser les parents, lycéens, étudiants, l'opinion et les médias,** sur les conséquences des suppressions de postes, de la précarité et des contre réformes du service public
- **de contacter les travailleurs des autres services publics et des entreprises du privé, afin de préparer le 23 mars et ses suites dans un cadre interprofessionnel**